



## Communiqué de presse

Paris, le 25 avril 2024

*Pour diffusion immédiate*

### **L'UNICEM félicite ses entreprises adhérentes ayant massivement adhéré à un éco-organisme dans le cadre de la REP PMCB**

**À quelques jours du premier anniversaire du lancement du dispositif REP PMCB (responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment), l'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) salue les presque 90% des entreprises qu'elle représente ayant adhéré à l'un des éco-organismes agréés.**

Ce premier bilan confirme l'engagement de longue date et sans faille des entreprises du secteur à promouvoir le recyclage dans un objectif global d'économie et de valorisation de la ressource minérale.

#### **Un élan collectif en faveur de la réussite de cette nouvelle filière REP PMCB**

Aussi bien en métropole que dans les DROM, ce sont au total plus de 6 000 entreprises qui ont adhéré, dès la première année, aux deux éco-organismes de catégorie 1 (déchets inertes) agréés, Écominéro et Valobat. Les deux entités, chargées de collecter l'éco-contribution qui finance la gestion des produits et matériaux de construction en fin de vie, ont traité en 2023 près de 2,5 millions de tonnes de déchets inertes.

Ces résultats encourageants s'alignent sur les perspectives ambitieuses de la filière qui vise, d'ici à la fin de son premier agrément en 2028, un objectif de 90% de déchets valorisés ou recyclés sur un gisement total estimé actuellement à environ 30 millions de tonnes de déchets inertes.

#### **L'UNICEM, partenaire plein et entier de la montée en capacité du dispositif**

La fédération, consciente des enjeux environnementaux et des actions nécessaires en faveur de la préservation et de l'optimisation de la ressource minérale, s'est engagée dès le premier jour dans la promotion de la REP PMCB auprès de ses entreprises adhérentes. La valorisation des déchets, leur réemploi ou leur recyclage sont de fait désormais pleinement intégrés par les entreprises de la branche des matériaux de construction.

La REP PMCB, instaurée par la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020, fêtera sa première bougie le 1<sup>er</sup> mai 2024. Elle continuera de monter en puissance, permettant la mise en place de nouvelles pratiques vertueuses et responsables, incorporant de plus en plus de matériaux recyclés qui assurent, dans leur usage, une bonne durabilité des constructions mais aussi une recyclabilité optimale.

*« Ce bilan global, très positif, est le reflet des actions mises en place par nos industries depuis des années, permettant actuellement environ 80% de matériaux recyclés ou valorisés. Dans cette continuité, la dynamique enclenchée de longue date visera à atteindre de nouvelles marges de progrès mais aussi l'objectif de 90% prévu au plus tard en 2028.*

*Il conviendra toutefois de veiller à ce que le poids économique de la filière REP PMCB ne vienne pas exagérément alourdir les prix des matériaux et donc le coût de la construction. D'autant plus que le secteur du bâtiment traverse une crise significative et que le manque de logements reste extrêmement préoccupant. »* - **Alain Plantier, Président de l'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM)**

### **À propos de l'UNICEM**

L'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) est la fédération regroupant les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles) et les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi. Elle représente [huit syndicats](#), soit environ 900 entreprises rassemblant quelque 3 500 sites à travers le territoire, pour un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros (78 % du CA du secteur). Pour en savoir plus : [www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)